



Recupérer ses affaires après expulsion

Par **Benlule**, le **04/06/2013** à **15:54**

Bonjour,

Je m'adresse à vous pour aider mon fils qui est dans des difficultés. Il a été avec une fille, lors d'une dispute il jette son portable contre le mur et l'agresse physiquement. Ils se séparent et elle porte plainte. Mon fils se met avec son ex-copine, mais la plainte ne peut plus être retirée, la procédure est en cours. Mon fils est condamné à deux mois avec sursis. Après cela son couple semble remarcher. Mardi dernier nouveau coup d'éclat. La copine ne rentre pas de la nuit. A 10h du lendemain matin elle arrive avec la police pour faire expulser mon fils. Il n'a pas le temps / droit de prendre tous ses affaires. Depuis il demande de récupérer ses affaires, mais n'y arrive pas! A chaque contact avec sa copine ou sa famille on appelle la police. Comment peut-il faire?

Merci pour vos réponses!

Cordialement